

neveu, fit alors cette réflexion : « Il ne faut pas maintenant que j'aie tout droit prendre dans mes bras le cadavre de mon oncle, car il serait à craindre qu'on ne me reconnût. Il faut que je feigne la folie dans tous les carrefours : j'embrasserai tantôt des hommes ou des femmes, tantôt des arbres ou des pierres, tantôt des bœufs ou des chevaux, tantôt des porcs ou des chiens. » Ayant eu cette pensée il se mit à agir en conséquence. Les gens d'alors, le voyant de lieu en lieu embrasser des êtres divers, le tinrent tous pour fou. Alors, ce voleur, le neveu, prit dans ses bras son oncle et, après s'être affligé et avoir pleuré, il s'en alla. Les ministres firent un rapport au roi, disant qu'ils avaient bien gardé le cadavre, que seul un fou l'avait pris dans ses bras, et, après s'être lamenté, était parti, mais que personne d'autre ne s'était présenté. Le roi leur dit : « C'était ce rusé voleur ; pourquoi ne l'avez-vous pas arrêté ? Maintenant, il faut qu'on le prenne. »

Le voleur conçut alors cette pensée : « Comment maintenant me dispenserais-je de faire les funérailles de mon oncle ? Il faut que je fasse ses funérailles. » Il se déguisa alors en conducteur de char, et, avec une pleine charge de fagots, il arriva promptement auprès du cadavre ; il délia les traits du bœuf et mit le feu au char puis s'enfuit ; aussitôt le feu des fagots du char consuma complètement le cadavre. Les gens qui gardaient le corps rapportèrent au roi que le cadavre du voleur avait été entièrement brûlé. Le roi leur ayant demandé qui avait brûlé le cadavre du voleur, ils lui exposèrent ce que nous venons de raconter ; le roi leur dit : « Il vous faut savoir que ce charretier n'était autre que ce rusé voleur. Pourquoi ne l'avez-vous pas arrêté ? Maintenant, il faut qu'on le prenne. »

Or, le voleur conçut encore la pensée suivante : « Il faut maintenant que, à l'endroit où ont été faites les funérailles de mon oncle, je dépose des sacrifices. » Ayant eu cette